

Affichée et publiée le 27 mai 2025

VU la Loi n°2019-1461 du 27 Décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique.

VU l'Ordonnance n° 2021-1310 du 7 Octobre 2021 portant nouvelles règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conversation des actes des collectivités.

VU les articles L2121-25 et L 2121- 26 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

LISTE DE DIFFUSION

Conformément à l'article L2121-25 du CGCT, veuillez trouver ci-dessous la liste des délibérations examinées par le CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES lors de sa séance du **19 juin 2025**

N°86/2025-Approbation du procès-verbal-séance du 21 mai 2025- **Approuvé à l'unanimité**

N°87/2022-Approbation de l'ordre du jour -séance du 19 juin 2025 – **Approuvé à l'unanimité**

I – ADMINISTRATION GENERALE

N°88/2025 – Mise en place d'un poste de coordinateur départemental des gens du voyage.
Approuvé à l'unanimité

II – FINANCES

N°89/2025 – Taxe de séjour 2026- **Approuvé à l'unanimité**

N°90/2025 – Participation financière à l'Agence Départementale d'Information sur le Logement (ADIL 40) – Année 2025 - **Approuvé à l'unanimité**

III – VORIE

N°91/2025 – Modification du règlement voirie et création d'une annexe 1 règlement pistes cyclables ou voies vertes. **Approuvé à l'unanimité.**

IV – TOURISME

N° 92/2025 – Projet Ecodestination. **Approuvé à l'unanimité**

V – TRANSITION ECOLOGIQUE

N°93/2025 – Maintien de la participation de la Communauté de Communes du Pays Morcenais à la SEM TEPOS de la Haute Lande. **Approuvé à l'unanimité**

X – QUESTIONS DIVERSES – INFORMATIONS

- DIA09/2025 sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle, Lesperon, Onesse Laharie, Arengosse
- DIA 10/2025 sur les communes de Morcenx-la-Nouvelle, Onesse-Laharie, Ousse Suzan

Les délibérations sont à votre disposition au bureau

Le Président
Jérôme Baylac-Domengetroy